

Utilisation des services de garde à 7 \$ et intérêt à les utiliser

Les tableaux se rapportant au chapitre 3 se trouvent à l'annexe 3 du tome II.

Au chapitre 2, nous avons présenté la situation des familles au regard de l'utilisation des services de garde selon les motifs et les types d'utilisation tous modes de garde confondus. Dans ce chapitre, nous nous attardons plus particulièrement aux services de garde à 7 \$. On trouve ces services dans les centres de la petite enfance (installation ou milieu familial) et dans les garderies qui offrent des places à contribution réduite. Nous décrivons l'utilisation des services de garde à 7 \$, le profil des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ ainsi que l'importance de fréquentation de ces services. L'intérêt des familles à utiliser régulièrement les services de garde à 7 \$ ainsi que la présence d'un enfant inscrit sur au moins une liste sont aussi analysés.

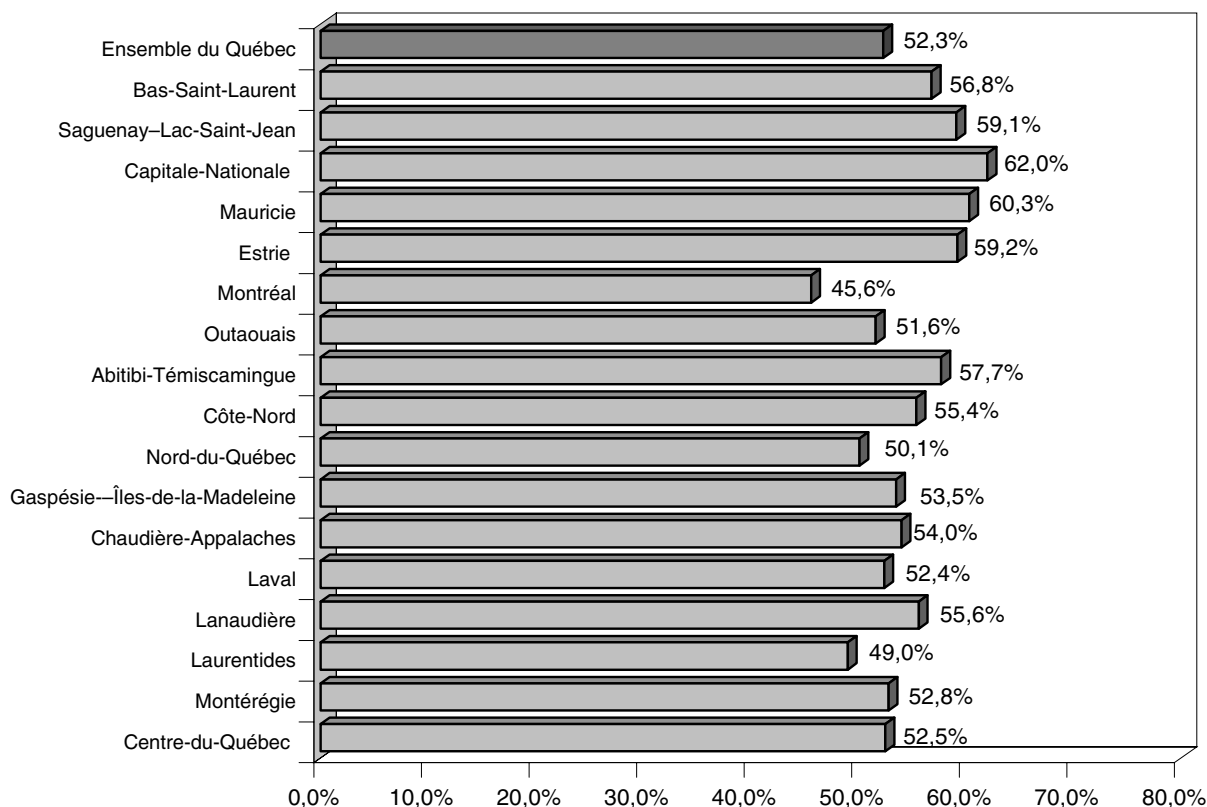
3.1 Utilisation des services de garde à 7 \$

3.1.1 Familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus

Dans les familles visées par l'enquête, un peu plus de la moitié recourent à des services de garde à 7 \$ tous types d'utilisation et tous motifs confondus (52,3 %) (figure 3.1). Les familles de la Capitale-Nationale (62,0 %), de la Mauricie (60,3 %) et de l'Estrie (59,2 %) sont, en proportion, plus nombreuses à les utiliser que celles de la région de Montréal (45,6 %), de l'Outaouais (51,6 %), du Nord-du-Québec (50,1 %), des Laurentides (49,0 %), de la Montérégie (52,8 %) et du Centre-du-Québec (52,5 %) (tableau 3.1). À l'opposé, les familles de la région de Montréal (45,6 %) sont proportionnellement moins nombreuses à les utiliser comparativement à l'ensemble des régions sauf l'Outaouais, le Nord-du-Québec, Laval et les Laurentides qui ne s'en distinguent pas statistiquement.

Relativement à la subdivision des régions administratives, on observe une plus grande proportion estimée d'utilisation des services à 7 \$ dans la zone urbaine que dans la zone rurale du Bas-Saint-Laurent (61,8 % et 51,1 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (62,1 % et 52,1 %), de la Capitale-Nationale (63,5 % et 52,9 %) et de la Côte-Nord (59,4 % et 46,7 %) (tableau 3.2). L'inverse se produit dans le Nord-du-Québec (66,2 % et 48,2 %) et les Laurentides (55,7 % et 45,3 %) où les familles de la zone rurale sont proportionnellement plus nombreuses à recourir aux services à 7 \$ que les familles de la zone urbaine.

Figure 3.1
Proportion des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ tous types d'utilisation et tous motifs confondus, par région administrative



Dans l'ensemble du Québec, on estime à 153 455 le nombre total de familles utilisant des services de garde à 7 \$ pour au moins un de leurs enfants, tous types d'utilisation et tous motifs confondus au moment de l'enquête. La Capitale-Nationale (14 029), la région de Montréal (35 200) et la Montérégie (28 594) comptent davantage de familles utilisatrices. On trouve ensuite pour un nombre estimé entre 5 000 à un peu plus de 10 000 familles, le Saguenay–Lac-Saint-Jean (5 723), l'Estrie (6 715), l'Outaouais (7 203), la Chaudière-Appalaches (8 322), Laval (8 085), Lanaudière (9 111), les Laurentides (10 430) et pour un nombre estimé de moins de 5 000 familles le Bas-Saint-Laurent (3 879), la Mauricie (4 663), l'Abitibi-Témiscamingue (3 224), la Côte-Nord (1 832), le Nord-du-Québec (351), la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (1 562) et le Centre-du-Québec (4 531) (tableau 3.3).

Sommairement, dans l'ensemble des régions divisées en zone rurale et en zone urbaine, la majorité des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus, résident dans la zone urbaine à l'exception de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, où l'inverse se produit, et de l'Abitibi-Témiscamingue où il n'y a pas de différence significative (tableau 3.4). Dans la région de Montréal, c'est la zone 2 qui présente le plus grand nombre estimé de ces familles utilisatrices en comparaison de la zone 1 et de la zone 3 (tableau 3.4).

3.1.2 Profil des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus

Cette section du chapitre décrit le profil des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ tous motifs et tous types d'utilisation confondus. Les variables présentées sont les suivantes : la zone géographique, le nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille, l'organisation de la famille, le lieu de naissance des conjoints, le plus haut diplôme obtenu des conjoints et de la mère, le revenu familial et le revenu personnel de la mère, l'occupation principale des conjoints et de la mère ainsi que les indicateurs d'atypisme du travail.

3.1.2.1 Zone géographique

Environ 8 familles sur 10 utilisatrices des services de garde à 7 \$ résident dans la zone urbaine (80,0 %) de l'ensemble du Québec et environ 2 sur 10 dans la zone rurale (20,0 %) (tableau 3.5). Cette proportion s'inverse presque en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine où environ les trois quarts des familles demeurent dans la zone rurale (75,1 %). Évidemment cette proportion estimée est supérieure à celle des autres régions.

3.1.2.2 Nombre d'enfants de moins de cinq ans dans la famille

La répartition des familles utilisatrices de services de garde à 7 \$, selon le nombre d'enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004, est d'environ de 7 sur 10 pour un seul (71,1 %), d'environ 27 % pour deux (27,2 %) et d'environ 2 % pour trois ou plus (1,6 %) (tableau 3.6). C'est en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (76,7 %) et la Côte-Nord (76,3 %) que se trouve la plus forte proportion estimée de familles ayant un seul enfant de moins de cinq ans comparativement à celle de la Mauricie (68,6 %), de l'Estrie (68,0 %), de la Chaudière-Appalaches (68,0 %), de la Montérégie (67,9 %) et du Centre-du-Québec (68,8 %).

3.1.2.3 Organisation actuelle de la famille

Les familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ sont majoritairement biparentales (88,0 % biparentales et 12,0 % monoparentales). On n'observe pas d'association entre les régions et l'organisation de la famille (tableau 3.7).

3.1.2.4 Lieu de naissance des conjoints

Dans le cas d'approximativement les trois quarts des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ (les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec (76,4 %), dans le cas d'un peu plus de 10 % les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (11,5 %) et dans le cas d'un peu plus de 10 % aussi les familles sont dans une autre situation (12,1 %) (tableau 3.8). Les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec sont proportionnellement moins nombreuses dans la région de Montréal (46,4 %), de l'Outaouais (57,4 %) et de Laval (66,1 %) comparativement à toutes les autres régions.

3.1.2.5 Plus haut diplôme obtenu des conjoints

Il y a peu de familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) n'ont pas de diplôme (3,5 %). Les familles les plus nombreuses sont celles dont l'un des conjoints a un diplôme universitaire (45,3 %), suivies des familles ayant un diplôme collégial (28,1 %) et de celles ayant un diplôme du secondaire (23,0 %) (tableau 3.9). Environ 55 % des familles de la région de Montréal ont un diplôme universitaire (57,3 %) et cette proportion estimée est supérieure à celle des autres régions hormis la Capitale-Nationale, l'Outaouais et Laval qui ne s'en distinguent pas statistiquement. Les familles du Nord-du-Québec où le plus haut diplôme obtenu des conjoints est du secondaire (34,9 %) sont proportionnellement plus nombreuses que celles de la Capitale-Nationale (16,0 %), de la région de Montréal (17,8 %), de l'Outaouais (21,0 %), de la Chaudière-Appalaches (24,6 %), de Laval (20,0 %) et de la Montérégie (23,4 %).

La répartition des familles selon le diplôme de la mère s'apparente à celle des familles selon le plus haut diplôme obtenu des conjoints (tableau 3.10). La proportion estimée la plus élevée est pour les familles où la mère a obtenu un diplôme universitaire (37,5 %) et la plus faible pour les familles où la mère n'a pas de diplôme (6,1 %). Quant aux proportions estimées pour le diplôme collégial et du secondaire, elles sont

respectivement de 29,3 % et de 27,1 %. Les familles où la mère a un diplôme universitaire sont proportionnellement plus nombreuses dans la Capitale-Nationale (44,8 %) et la région de Montréal (47,3 %) que dans les autres régions à l'exception de l'Estrie, l'Outaouais, Laval et la Montérégie qui ne s'en différencient pas de façon significative. Les familles, où la mère a un diplôme du secondaire, du Saguenay–Lac-Saint-Jean (33,5 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (32,9 %) et du Nord-du-Québec (34,3 %) sont plus nombreuses, en proportion, que les familles de la Capitale-Nationale (23,4 %), de la région de Montréal (21,3 %) et de l'Outaouais (22,3 %).

3.1.2.6 Revenu annuel

Près de la moitié des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ disposent d'un revenu familial de 60 000 \$ ou plus (47,5 %) (tableau 3.11). Les proportions estimées sont de 10,0 % pour un revenu de moins de 20 000 \$, de 8,0 % pour un revenu variant entre 20 000 \$ et 29 999 \$, de 10,8 % pour un revenu variant entre 30 000 \$ et 39 999 \$, de 12,1 % pour un revenu variant entre 40 000 \$ et 49 999 \$, de 11,6 % pour un revenu variant entre 50 000 \$ et 59 999 \$, de 19,9 % pour un revenu variant entre 60 000 \$ et 79 999 \$, de 13,1 % pour un revenu variant entre 80 000 \$ et 99 999 \$ et de 14,5 % pour un revenu de 100 000 \$ ou plus. Les familles de l'Outaouais sont proportionnellement plus nombreuses à être pourvues d'un revenu de 100 000 \$ ou plus comparativement aux autres régions hormis la région de Montréal, la Côte-Nord, Laval, les Laurentides et la Montérégie qui n'en s'en distinguent pas statistiquement (tableau 3.11).

Le revenu personnel des mères est présenté au tableau 3.12. Parmi les mères des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, les proportions estimées sont de 7,6 % pour aucun revenu, de 28,8 % pour un revenu variant entre 1 \$ et 19 999 \$, de 22,5 % pour un revenu variant entre 20 000 \$ et 29 999 \$, de 17,4 % pour un revenu variant entre 30 000 \$ et 39 999 \$, de 11,7 % pour un revenu variant entre 40 000 \$ et 49 999 \$, de 5,2 % pour un revenu variant entre 50 000 \$ et 59 999 \$, et de 6,8 % pour un revenu de 60 000 \$ ou plus. En Mauricie environ 45 % des mères ont un revenu variant de 1 \$ à 19 999 \$ (45,2 %) et cette proportion estimée est supérieure à celle des autres régions hormis le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine qui ne s'en différencient pas de manière significative.

3.1.2.7 Principale occupation des conjoints

Chez un peu plus des trois quarts des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (76,6 %), chez un peu moins de 20 % un des deux conjoints travaille ou étudie (18,7 %) et chez environ 5 % les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ni n'étudie (4,8 %) (tableau 3.13). Les familles de l'Outaouais où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (83,4 %) sont, en proportion, plus nombreuses que celles du Bas-Saint-Laurent (73,6 %) du Saguenay–Lac-Saint-Jean (68,6 %), de la Mauricie (69,0 %), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (72,1 %) et de Laval (71,1 %).

Parmi les familles utilisatrices des services de garde à 7 \$, chez un peu plus de 7 sur 10 la mère travaille (72,0 %), chez environ 7 % la mère étudie (6,8 %), chez environ 4 % la mère est sans emploi ou à la recherche d'un emploi (4,4 %), chez environ 6 % elle demeure à la maison avec les enfants (5,9 %) et chez environ 9 % la mère est en congé de maternité ou parental (9,3 %) (tableau 3.14). Les familles où la mère travaille sont proportionnellement plus nombreuses dans l'Outaouais (76,3 %), la Côte-Nord (76,6 %), la Chaudière-Appalaches (74,1 %), Lanaudière (73,9 %), la Montérégie (75,8 %), et le Centre-du-Québec (74,9 %) que dans le Saguenay–Lac-Saint-Jean (63,4 %) et la Mauricie (63,7 %).

3.1.2.8 Indicateur d'atypisme 1 : horaire non usuel de travail

Chez la majorité des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ où les deux conjoints travaillent, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire usuel de travail (63,1 %). Chez environ 30 % de ces familles, l'un des conjoints a un horaire non usuel de travail (29,0 %) et chez près de 8 % des familles les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont dans la même situation (7,9 %) (tableau 3.15). À l'exception des familles de la région de Montréal, de Laval et des Laurentides, ce sont les familles de l'Outaouais qui ont la plus forte proportion estimée des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) qui bénéficient d'un horaire usuel de travail (75,4 %).

Environ 29 % des pères au travail de familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ ont un horaire de travail non usuel (28,9 %) (tableau 3.16). À peu près un père sur deux du Nord-du-Québec est pourvu d'un tel horaire (54,6 %) et cette proportion estimée dépasse largement celles des autres régions outre la Côte-Nord qui ne s'en distingue pas statistiquement (tableau 3.16). Pour les mères au travail, un peu

moins de 20 % ont un horaire de travail non usuel (18,2 %) (tableaux 3.17). Il n'y a pas d'association entre cette variable et les régions administratives.

3.1.2.9 Indicateur d'atypisme 2 : travail à temps partiel

Parmi les familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ où les deux conjoints travaillent, on estime à 85,4 % les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent à temps plein, à 12,7 % où l'un des deux conjoints est à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) et à 2,0 % où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont à temps partiel (tableau 3.18). Il n'y a pas d'association entre le travail à temps partiel des conjoints et la région administrative.

Une infime proportion des pères au travail (1,5 %*) et environ 14 % des mères au travail (13,7 %) des familles utilisatrices des services de garde à 7 \$ ont un travail à temps partiel (tableaux 3.19 et 3.20). On ne détecte aucun écart régional quant au travail à temps partiel chez les pères (tableau 3.19). Par ailleurs, quelques disparités régionales se présentent pour les mères. Environ le quart des mères du Nord-du-Québec déclarent travailler à temps partiel (25,0 %) et cette proportion estimée est supérieure aux régions de la Capitale-Nationale (11,6 %*), de l'Outaouais (10,5 %*), de la Côte-Nord (11,0 %*), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (12,4 %*), de la Chaudière-Appalaches (13,2 %), des Laurentides (10,9 %*) et de la Montérégie (10,4 %*) (tableau 3.20).

3.1.2.10 Indicateur d'atypisme 3 : statut atypique d'emploi

Chez environ 6 familles sur 10 utilisatrices des services de garde à 7 \$ où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent, aucun ne présente de statut atypique d'emploi (travail à domicile, autonome ou à la pige, horaire de travail imprévisible ou cumul d'emplois) (61,9 %), alors que chez près de 11 %, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont ce statut d'emploi (10,6 %) et que chez près de 28 %, ce statut est présent chez l'un des deux conjoints (27,5 %) (tableau 3.21). Peu de différences régionales ont été soulignées par l'enquête. On remarque que les familles de l'Abitibi-Témiscamingue, où aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne présente ce statut atypique d'emploi (66,8 %) sont, en proportion, plus nombreuses que les familles de Lanaudière qui sont dans la même situation (55,4 %).

Approximativement 28 % des pères au travail (28,1 %) et environ 22 % des mères au travail (21,8 %) des familles utilisatrices de services de garde à 7 \$ (tableaux 3.22 et 3.23) ont un statut atypique d'emploi. Autant pour l'estimation des pères que des mères, il n'y a pas d'association avec la région.

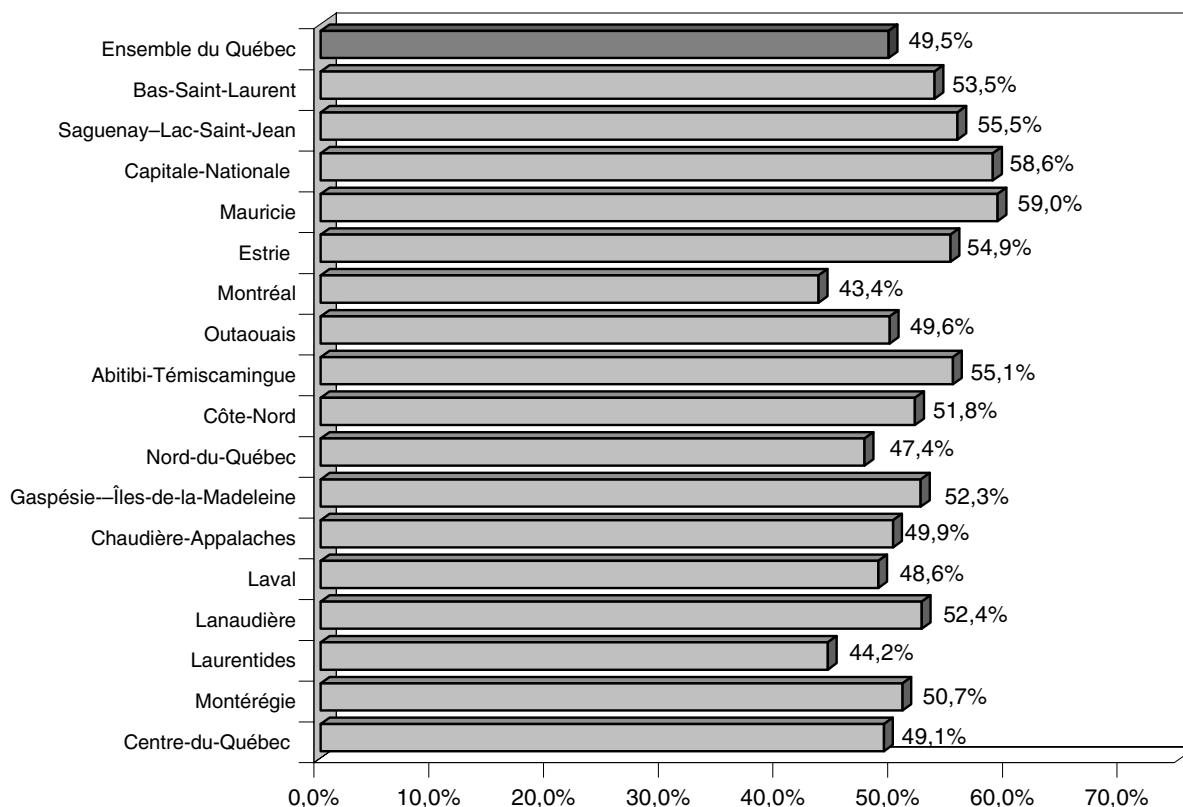
3.1.3 Enfants fréquentant les services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus

Environ la moitié des enfants de moins de cinq ans au Québec sont gardés dans des services de garde à 7 \$ tous motifs et tous types d'utilisation confondus (49,5 %) (figure 3.2). Cette proportion estimée est supérieure dans la Capitale-Nationale (58,6 %) et la Mauricie (59,0 %) en comparaison à celle de la région de Montréal (43,4 %), de l'Outaouais (49,6 %), du Nord-du-Québec (47,4 %), de la Chaudière-Appalaches (49,9 %), de Laval (48,6 %), des Laurentides (44,2 %), de la Montérégie (50,7 %) et du Centre-du-Québec (49,1 %). À l'opposé, c'est dans la région de Montréal où se trouve la plus forte proportion estimée d'enfants pour lesquels il n'y a aucun recours à des services de garde à 7 \$ (56,6 %) comparativement à la majorité des autres régions hormis l'Outaouais, le Nord-du-Québec, la Chaudière-Appalaches, Laval, les Laurentides et le Centre-du-Québec qui ne s'en distinguent pas statistiquement (tableau 3.24).

En ce qui concerne la subdivision régionale, on remarque que les enfants en service de garde à 7 \$ sont proportionnellement plus nombreux dans la zone urbaine que dans la zone rurale dans le Bas-Saint-Laurent (58,9 % et 47,5 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (59,0 % et 47,2 %), la Capitale-Nationale (59,9 % et 50,2 %) et la Côte-Nord (55,5 % et 43,7 %) (tableau 3.25). Dans le Nord-du-Québec, les enfants de la zone rurale sont plus nombreux en proportion en service de garde à 7 \$ que ceux de la zone urbaine (65,2 % et 45,3 %).

Dans l'ensemble du Québec, on estime à environ 185 828 le nombre total d'enfants se faisant garder dans les services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus au moment de l'enquête. On trouve davantage de ces enfants dans la Capitale-Nationale (16 832), la région de Montréal (42 102) et la Montérégie (35 631). Viennent ensuite pour un nombre estimé d'enfants variant entre 5 000 et un peu plus de 10 000, le Saguenay-Lac-Saint-Jean (6 875), la Mauricie (5 965), l'Estrie (8 198), l'Outaouais (8 845), la Chaudière-Appalaches (10 186), Lanaudière (10 998), Laurentides (12 004), Laval (9 521) et le Centre-du-Québec (5 548) et un nombre estimé d'enfants inférieur à 5 000, le Bas-Saint-Laurent (4 645), l'Abitibi-Témiscamingue (4 019), la Côte-Nord (2 143), le Nord-du-Québec (437) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1 879) (tableau 3.26).

Figure 3.2
Proportion d'enfants fréquentant les services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus, par région administrative



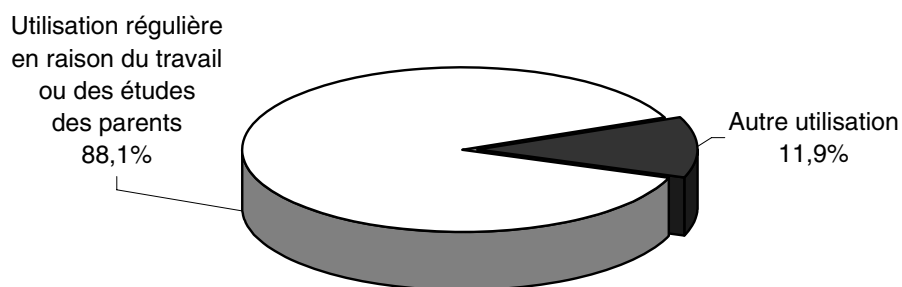
Dans l'ensemble des régions divisées en zone rurale et urbaine, la majorité des enfants en service de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus, résident dans la zone urbaine à l'exception de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où l'inverse est observé et l'Abitibi-Témiscamingue où on ne note pas de différence significative entre les deux zones. C'est dans la zone 2 de la région de Montréal que l'on trouve le plus grand nombre d'enfants en service de garde à 7 \$ (26 516) comparativement à la zone 3 (10 009) et à la zone 1 (5 576) (tableau 3.27).

Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus, environ 48 % sont des filles (48,3 %) et 52 % des garçons (51,7 %) (tableau 3.28). Les résultats de l'enquête ne révèlent pas de différence significative entre les garçons et les filles en ce qui concerne les régions administratives (tableau 3.28) et la subdivision des régions (tableau 3.29).

3.1.4 Enfants fréquentant les services de garde à 7 \$, en raison du travail ou des études des parents, selon le type d'utilisation

Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, environ 88 % des enfants le sont, sur une base régulière, pour le travail ou les études des parents (88,1 %) (figure 3.3). En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (91,1 %) et en Montérégie (90,8 %), cette proportion estimée s'avère supérieure à celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean (80,9 %), de la Mauricie (77,5 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (83,8 %) (tableau 3.30).

Figure 3.3
Distribution des enfants fréquentant des services de garde à 7 \$ selon l'utilisation régulière en raison du travail ou des études des parents ou non



Sur le plan de la subdivision régionale, il est laborieux d'interpréter les différences de l'utilisation régulière – entre la zone rurale et urbaine au sein d'une même région – en raison du recoupement des intervalles de confiance des estimations et ce en dépit d'un test statistique significatif (tableau 3.31).

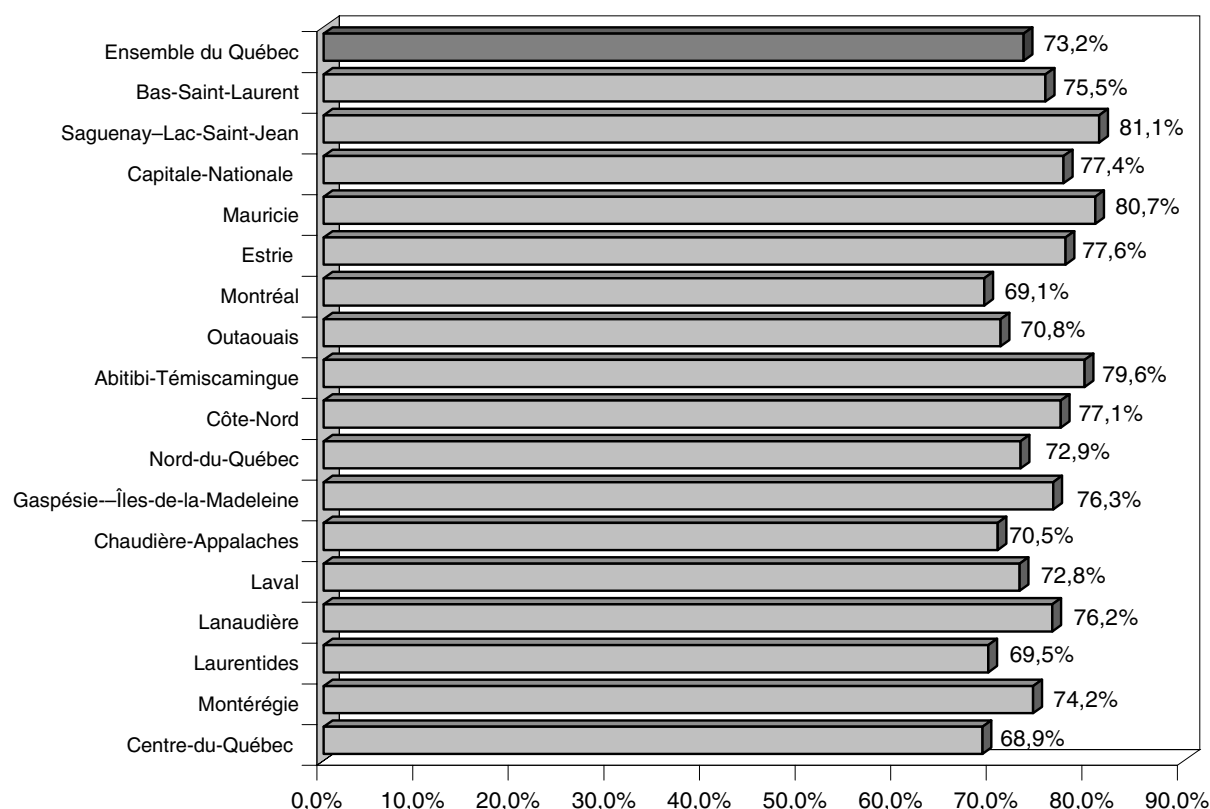
Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, très peu le sont sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents (1,2 %). Il n'y a pas de lien entre les régions (tableau 3.32) ou la subdivision régionale (tableau 3.33) et l'utilisation irrégulière des services de garde à 7 \$ en raison du travail ou des études des parents.

3.1.5 Importance de la fréquentation des services de garde à 7 \$ chez les enfants gardés

Au Québec, un peu moins des trois quarts des enfants de moins de cinq ans gardés sur une base régulière, tous motifs confondus, le sont dans des services de garde à 7 \$ (73,2 %) (figure 3.4). Les enfants du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont proportionnellement plus nombreux à y être gardés (81,1 %)

comparativement à ceux de la région de Montréal (69,1 %), de l'Outaouais (70,8 %), de la Chaudière-Appalaches (70,5 %), des Laurentides (69,5 %), de la Montérégie (74,2 %), et du Centre-du-Québec (68,9 %). Les enfants se faisant garder sur une base régulière tous motifs confondus et qui ne sont pas dans des services de garde à 7 \$ sont, en proportion, plus nombreux dans la région de Montréal (30,9 %) comparativement au Saguenay–Lac-Saint-Jean (18,9 %), à la Capitale-Nationale (22,6 %), à la Mauricie (19,3 %), à l'Estrie (22,4 %) et à l'Abitibi-Témiscamingue (20,4 %) (tableau 3.34).

Figure 3.4
Proportion d'enfants fréquentant des services de garde à 7 \$ parmi les enfants gardés sur une base régulière, tous motifs confondus, par région administrative



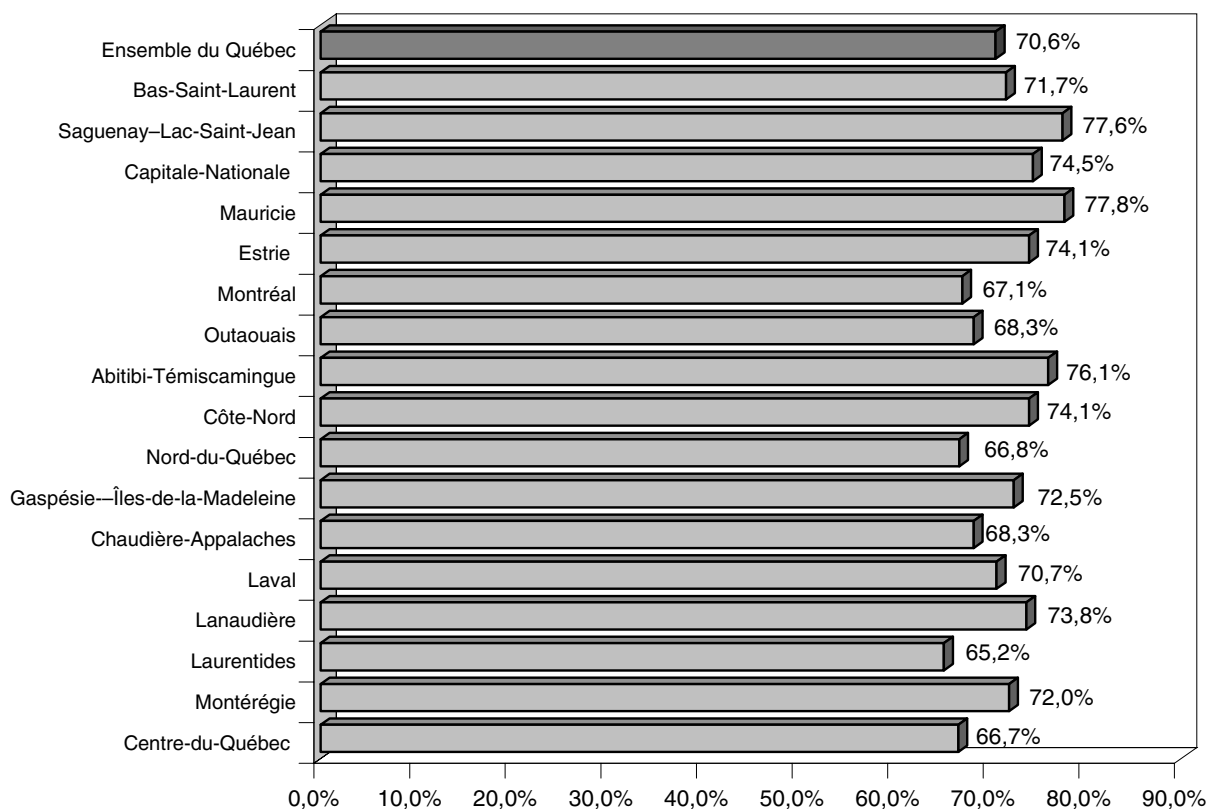
Toujours en ce qui concerne la proportion d'enfants de moins de cinq ans gardés régulièrement, tous motifs confondus, dans des services de garde à 7 \$, on observe quelques écarts sur le plan de la subdivision régionale (tableau 3.35). Par exemple, les enfants de la zone rurale des régions des Laurentides (77,0 %) et du Nord-du-Québec (84,1 %) sont proportionnellement plus nombreux en service

de garde à 7 \$ que ceux de la zone urbaine (65,3 % et 71,3 % respectivement). De même, les enfants qui résident dans la zone 2 (73,0 %) de la région de Montréal sont plus nombreux, en proportion, en service de garde à 7 \$ que ceux de la zone 1 (57,3 %).

Le recours aux services de garde à 7 \$ a aussi été examiné pour les enfants se faisant garder sur une base régulière, tous motifs confondus, ou sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents. Parmi ces enfants, 7 sur 10 sont gardés dans des services de garde à 7 \$ (70,6 %) (figure 3.5). Les enfants du Saguenay–Lac-Saint-Jean (77,6 %) et de la Mauricie (77,8 %) sont proportionnellement plus nombreux à y être gardés selon ces motifs et ces types d'utilisation comparativement à ceux de la région de Montréal (67,1 %), de l'Outaouais (68,3 %), du Nord-du-Québec (66,8 %), de la Chaudière-Appalaches (68,3 %), des Laurentides (65,2 %) et du Centre-du-Québec (66,7 %) (tableau 3.36).

Sur le plan de la subdivision régionale, on ne peut conclure à une tendance générale rurale ou urbaine quant à l'utilisation des services de garde à 7 \$ pour les enfants se faisant garder sur une base régulière, tous motifs confondus ou sur une base irrégulière pour le travail ou les études pour les parents. À titre d'exemple, on constate que c'est dans la zone urbaine du Bas-Saint-Laurent (77,1 %) et de l'Estrie (78,9 %), comparativement à la zone rurale (65,5 % et 67,7 % respectivement) que les enfants sont, en proportion, plus nombreux à se faire garder dans des services de garde à 7 \$. Inversement, les enfants de la zone rurale du Nord-du-Québec (82,6 %) et des Laurentides (72,4 %) sont proportionnellement plus nombreux que ceux de la zone urbaine (64,7 % et 61,0 % respectivement). Par ailleurs, les enfants de la zone 2 (70,7 %) de la région de Montréal sont proportionnellement plus nombreux en service de garde à 7 \$ que ceux de la zone 1 (56,3 %) (tableau 3.37).

Figure 3.5
Proportion d'enfants fréquentant des services de garde à 7 \$ parmi les enfants gardés sur une base régulière, tous motifs confondus ou sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents, par région administrative



3.2 Intérêt à utiliser des services de garde à 7 \$

On a sondé l'intérêt des parents à utiliser de façon régulière des services de garde à 7 \$ avant l'entrée à l'école de chacun des enfants, gardés ou non de façon régulière au moment de l'enquête. Les parents ne se sont toutefois pas exprimés au sujet des enfants qui fréquentent la maternelle quatre ans offerte par le ministère de l'Éducation ou la maternelle cinq ans à la suite d'une dérogation.

Dans le cas d'environ 63 % d'enfants non gardés de façon régulière et ne fréquentant pas la maternelle, les parents seraient enclins à recourir à des services de garde à 7 \$ de façon régulière avant l'entrée à l'école (63,2 %) (tableau 3.38). La proportion estimée dans le Nord-du-Québec (73,4 %) est supérieure à

celle du Bas-Saint-Laurent (59,0 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (57,8 %), de la Chaudière-Appalaches (53,2 %), de Lanaudière (56,2 %), des Laurentides (59,7 %) et du Centre-du-Québec (55,1 %). Inversement, c'est dans la Chaudière-Appalaches (46,8 %) et dans le Centre-du-Québec (44,9 %) que les proportions estimées d'enfants – dont les parents ne seraient pas favorables à l'utilisation des services de garde à 7 \$ – sont plus élevées comparativement à la région de Montréal (31,3 %) et au Nord-du-Québec (26,6 %) (tableau 3.38).

Quant aux enfants gardés sur une base régulière dans un autre mode de garde que les services à 7 \$ et ne fréquentant pas la maternelle, les parents seraient enclins à y avoir recours avant leur entrée à l'école pour près de la moitié d'entre eux (48,7 %) (tableau 3.39). Les enfants dont les parents seraient enclins à recourir aux services à 7 \$ sont proportionnellement plus nombreux dans la région de Montréal (60,3 %) comparativement à ceux du Bas-Saint-Laurent (39,3 %), de l'Estrie (41,3 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (38,0 %), de la Chaudière-Appalaches (41,1 %), de Lanaudière (36,6 %), de la Montérégie (41,8 %) et du Centre-du-Québec (37,1 %) (tableau 3.39).

3.3 Présence d'un enfant sur une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$

Au moment de l'enquête, les parents intéressés à utiliser des services de garde à 7 \$ pour les enfants (ne fréquentant pas les services de garde à 7 \$ ou ne se faisant pas gardés de façon régulière) devaient indiquer si les enfants étaient inscrits sur une liste d'attente pour ce type de service; dans l'affirmative, ils spécifiaient le nombre de listes. Cette question était également posée aux parents d'enfants déjà gardés de façon régulière dans des services de garde à 7 \$.

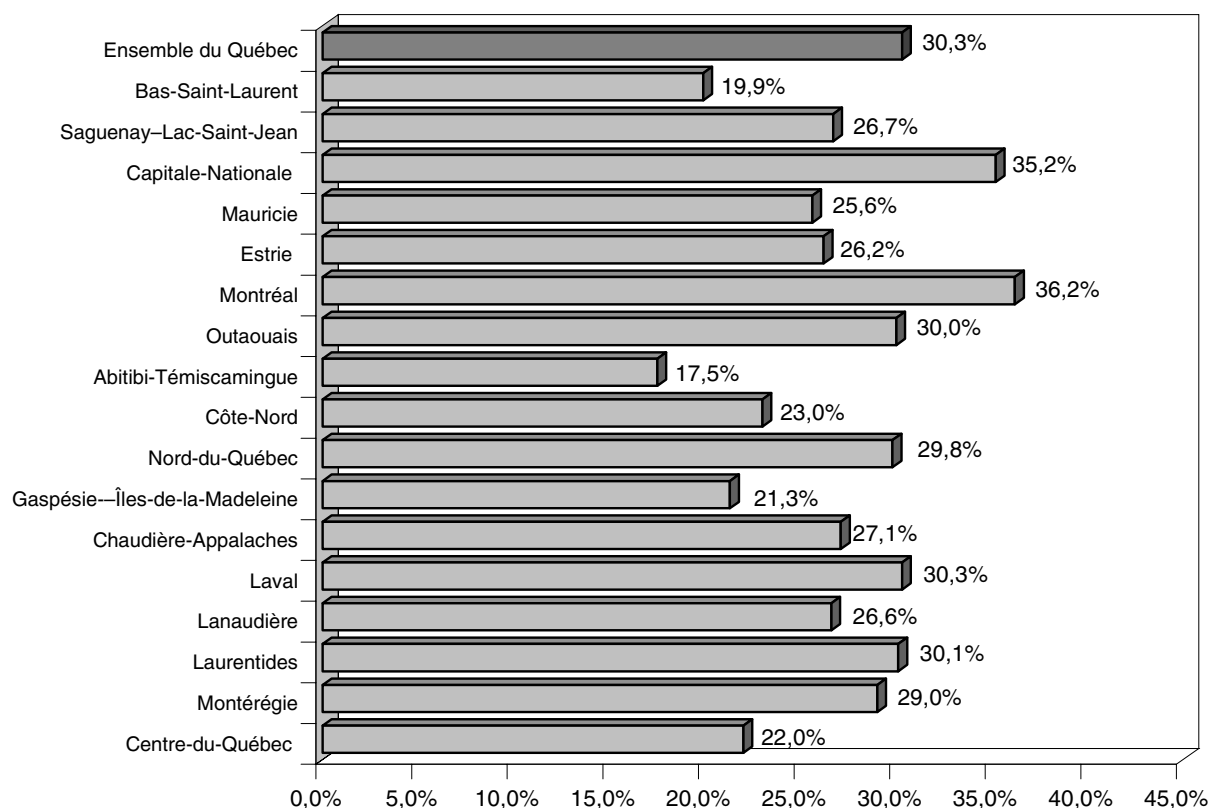
3.3.1 Proportion de familles ayant au moins un enfant sur une liste d'attente

Au Québec, parmi les familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière ou enclines à utiliser des services de garde à 7 \$, on estime à 30,3 % la proportion des familles ayant au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$ (figure 3.6).

Les familles de la région de Montréal (36,2 %) et de la Capitale-Nationale (35,2 %) sont plus nombreuses, en proportion, à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente que celles des autres régions, à l'exception de l'Outaouais, du Nord-du-Québec, de Laval, des Laurentides et de la Montérégie qui ne s'en distinguent pas de façon significative (tableau 3.40). Selon la subdivision des régions administratives, on observe une plus grande proportion estimée des familles dont au moins un enfant est inscrit sur une liste

d'attente dans la zone urbaine du Bas-Saint-Laurent (24,1 %), de la Mauricie (27,8 %), du Nord-du-Québec (30,9 %), de la Chaudière-Appalaches (30,5 %) et du Centre-du-Québec (26,1 %) que dans la zone rurale des mêmes régions (14,9 %, 19,0 %, 20,1 %, 21,6 % et 16,0 % respectivement) (tableau 3.41). Le même phénomène survient dans la zone 2 (39,3 %) par rapport à la zone 1 (26,8 %) de la région de Montréal (tableau 3.41).

Figure 3.6
Proportion des familles ayant au moins un enfant sur une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$, par région administrative



3.3.2 Caractéristiques des familles ayant au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente

Des parents ont eu de la difficulté à quantifier le nombre de listes d'attente sur lesquelles leur enfant était inscrit. Par exemple, certains indiquaient qu'il n'y avait qu'une seule liste d'attente regroupant plusieurs milieux de garde ou encore que leur enfant était inscrit sur des listes distinctes. Par ailleurs, des parents

d'enfants déjà dans un service de garde à 7 \$ déclaraient avoir omis d'annuler leur nom sur la liste d'attente des autres endroits, même si ce milieu ne les intéressait plus. En tenant compte de ce biais potentiel de surestimation ou de sous-estimation du nombre de listes d'attente pour un service de garde à 7 \$ parmi les familles ayant au moins un enfant inscrit sur une liste, on estime à environ le tiers (35,1 %) les inscriptions sur une seule liste, à environ 16 % sur deux listes (15,6 %), à près de 12 % sur trois listes (11,7 %), à près d'une sur quatre à neuf listes (19,5 %), et à environ 18 % sur 10 listes ou plus (18,2 %) (tableau 3.42).

On remarque que c'est dans le Nord-du-Québec que l'on trouve la plus grande proportion de familles ayant inscrit leur enfant sur une seule liste d'attente (84,1 %) (tableau 3.42). Cette proportion estimée dépasse celle de toutes les autres régions qui avoisinent les 40 %. L'analyse des différences régionales n'a pas été effectuée pour ce qui est des autres catégories de nombres, puisque la précision de la majorité des estimations était faible ou passable.

L'enquête a permis d'étudier la relation entre diverses caractéristiques des familles et l'inscription d'au moins un enfant sur une liste d'attente. Voyons ce qui résultent des analyses.

3.3.2.1 Zone géographique

Dans l'ensemble du Québec, les familles résidant dans la zone urbaine sont plus nombreuses, en proportion, à inscrire au moins un de leurs enfants sur une liste d'attente que les familles de la zone rurale (32,0 % et 23,3 %) (tableau 3.43).

3.3.2.2 Organisation actuelle de la famille

Pour ce qui est de l'organisation de la famille, les familles monoparentales sont proportionnellement moins nombreuses que les biparentales à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$ (24,8 % et 31,0 %) (tableau 3.44).

3.3.2.3 Lieu de naissance des conjoints

Par rapport au lieu de naissance des conjoints, les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada sont, en proportion, les plus nombreuses à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente (40,7 %), comparativement à 28,0 % en ce qui concerne les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec et à 32,2 % quant aux familles dans une autre situation (tableau 3.45).

3.3.2.4 Revenu annuel

Toujours parmi les familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière ou enclines à en utiliser un à 7 \$, on n'observe aucun lien significatif entre les diverses catégories de revenu familial et l'inscription d'au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$ (tableau 3.46). Une différence a néanmoins été observée en ce qui a trait au revenu personnel de la mère. Les familles où la mère n'affiche aucun revenu sont plus nombreuses en proportion à inscrire au moins un de leurs enfants sur une liste d'attente (36,2 %) que les familles où la mère dispose d'un revenu de 20 000 \$ à 29 999 \$ (tableau 3.47).

3.3.2.5 Principale occupation des conjoints

Les familles où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (23,3 %) sont proportionnellement moins nombreuses à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente, comparativement aux familles où un seul des deux conjoints travaille ou étudie (44,3 %) et aux familles où aucun des deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ni n'étudie (37,8 %) (tableau 3.48).

De même, pour ce qui regarde la principale occupation de la mère, ce sont les familles où la mère travaille (22,5 %) qui sont, en proportion, moins nombreuses à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente par rapport aux familles où la mère étudie (34,4 %), est sans emploi ou à la recherche d'un emploi (35,6 %), demeure à la maison avec les enfants par choix (31,3 %), est en congé de maternité ou parental (57,8 %), ou reste à la maison pour une autre raison (39,8 %) (tableau 3.49). Inversement, les familles où la mère est à la maison, en congé de maternité ou parental (57,8 %), sont, en proportion, plus

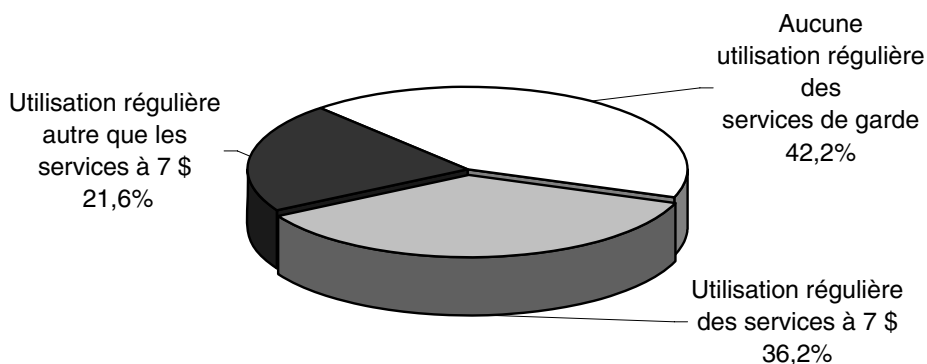
nombreuses que toutes les autres familles à avoir au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente (tableau 3.49).

3.3.3 Enfants inscrits sur une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$

On a vu, à la section 3.3.1 de ce chapitre, qu'environ 30 % des familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière ou enclines à utiliser des services de garde à 7 \$ ont au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour ce type de service. La présente section détermine la situation de garde de ces enfants inscrits sur ces listes et indique si des services de garde à 7 \$ sont déjà utilisés pour ces enfants.

Parmi tous les enfants inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$, environ 42 % ne se font pas garder sur une base régulière (42,2 %), tandis que plus de la moitié le sont en raison du travail, des études, ou en raison d'un autre motif dont environ 35 % en service de garde à 7 \$ (36,2 %) et environ 20 % d'une autre façon que les services à 7 \$ (21,6 %) (figure 3.7).

Figure 3.7
Répartition des enfants inscrits sur au moins une liste d'attente selon l'utilisation régulière ou non des services de garde à 7 \$

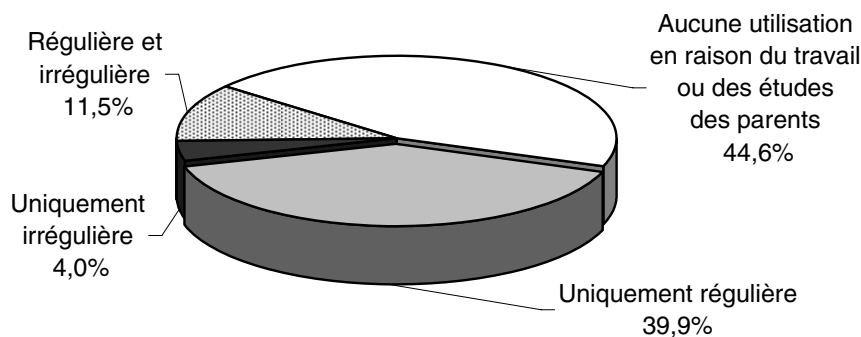


Dans le Nord-du-Québec, la proportion estimée d'enfants chez lesquels il n'y a aucune garde régulière (53,9 %) est plus élevée que celle de la Capitale-Nationale (36,7 %), de la Mauricie (38,1 %), de l'Outaouais (36,8 %), de la Chaudière-Appalaches (39,7 %), de Lanaudière (39,2 %), des Laurentides (38,2 %) et du Centre-du-Québec (38,7 %) (tableau 3.50).

Toujours en ce qui concerne les enfants inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$, quelque 45 % ne se font pas garder en raison du travail ou des études de leurs parents (44,6 %), et

environ 55 % se font déjà garder pour ce motif (sur une base régulière uniquement : 39,9 %; sur une base à la fois régulière et irrégulière : 11,5 % et sur une base irrégulière uniquement : 4,0 %) (figure 3.8). On ne décèle pas de lien entre la région administrative et ces proportions (tableau 3.51).

Figure 3.8
Répartition des enfants inscrits sur au moins une liste d'attente selon les types d'utilisation des services de garde en raison du travail ou des études des parents



On estime à 91 329 les enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$ (tableau 3.52). Il faut être prudent dans l'interprétation de cette estimation, car elle inclut les enfants qui bénéficient déjà régulièrement des services à 7 \$, mais pour lesquels on souhaite changer de milieu de garde ou qu'on a omis de retirer de la liste des autres services. Lorsqu'on refait l'exercice en excluant les enfants déjà en service de garde à 7 \$, le nombre estimé d'enfants âgés de moins de cinq ans au 30 septembre 2004 et inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service à 7 \$ s'abaisse du tiers et s'établit alors approximativement à 58 115 (tableau 3.53).

Parmi tous les enfants visés par l'enquête, ceux qui sont inscrits sur au moins une liste d'attente viennent principalement de la région de Montréal (28 210) et de la Montérégie (16 961) (tableau 3.52). Ce sont aussi dans ces régions qu'on estime le plus grand nombre d'enfants inscrits sur au moins une liste d'attente parmi ceux qui ne bénéficiaient pas des services de garde à 7 \$ au moment de l'enquête (Montréal : 19 839 et Montérégie : 10 144) (tableau 3.53).

Le nombre estimé d'enfants inscrits sur une seule ou plusieurs listes d'attente d'un service de garde à 7 \$ diminue avec l'âge de l'enfant, que ce soit parmi tous les enfants visés par l'enquête ou parmi ceux qui ne bénéficient pas déjà des services à 7 \$. En ce qui concerne tous les enfants visés par l'enquête, le nombre est estimé à 31 838 chez les moins de un an, à 23 623 chez les un an, à 17 589 chez les deux ans, à 12 622 chez les trois ans, et à 5 667 chez les quatre ans (tableau 3.54). Dans le même ordre de

présentation, les nombres estimés d'enfants qui ne bénéficient pas des services à 7 \$ sont de 27 016 chez les moins de un an (tableau 3.55), de 14 463 chez les un an (tableau 3.56), de 8 368 chez les deux ans (tableau 3.57), de 6 063 chez les trois ans (tableau 3.58) et de 2 205 chez les quatre ans (tableau 3.59).

On remarque qu'il y a proportionnellement plus d'enfants de moins de un an inscrits sur au moins une liste d'attente dans la région de Montréal (7 471) et de la Montérégie (5 122) que dans les autres régions (tableau 3.55). L'analyse des différences régionales chez les enfants plus âgés (tableaux 3.56 à 3.59), n'a pas été effectuée en raison d'une précision passable ou faible des estimations.

Enfin, en ce qui concerne tous les enfants visés par l'enquête et chez lesquels on connaît le nombre de listes où ils sont inscrits, on estime approximativement à 31 662 le nombre des enfants inscrits sur une liste d'attente, à 14 026 sur deux listes, à 10 383 sur trois listes, à 16 914 sur quatre à neuf listes et à 16 086 sur au moins 10 listes (tableau 3.60).

3.4 En résumé

Utilisation des services de garde à 7 \$

- Dans les familles visées par l'enquête, un peu plus de la moitié recourent à des services de garde à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus (52,3 %).
- Dans l'ensemble du Québec, on estime à 153 455 le nombre total de familles utilisant des services de garde à 7 \$ pour au moins un de leurs enfants, tous types d'utilisation et tous motifs confondus.
- Caractéristiques des familles utilisatrices des services à 7 \$, tous types d'utilisation et tous motifs confondus :
 - environ 8 sur 10 résident dans la zone urbaine de l'ensemble du Québec (80,0 %);
 - environ 7 sur 10 ont un seul enfant de moins de cinq ans (71,1 %);
 - environ 88 % sont biparentales (88,0 %);
 - chez environ les trois quarts les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés au Québec (76,4 %);
 - chez environ 45 % le plus haut diplôme obtenu des conjoints est universitaire (45,3 %) et chez environ 28 % il est collégial (28,1 %);
 - près de la moitié ont un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus (47,5 %);
 - chez un peu plus des trois quarts, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent ou étudient (76,6 %);

- chez environ 30 % des familles au travail, l'un des conjoints a un horaire non usuel de travail (29,0 %) et chez près de 8 % les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un horaire non usuel de travail (7,9 %);
- chez environ 13 % des familles au travail, l'un des conjoints travaille à temps partiel (12,7 %) et chez environ 2 % les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) travaillent à temps partiel (2,0 %);
- chez près de 11 % des familles au travail, les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) ont un statut atypique d'emploi (10,6 %) et chez près de 28 % l'un des deux conjoints possède ce statut d'emploi (27,5 %);
- Environ la moitié des enfants de moins de cinq ans au Québec sont gardés dans des services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus (49,5 %).
- Dans l'ensemble du Québec, on estime à 185 828 le nombre total d'enfants se faisant garder dans les services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus.
- Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, environ 88 % des enfants le sont, sur une base régulière, pour le travail ou les études des parents (88,1 %).
- Parmi les enfants fréquentant des services de garde à 7 \$, très peu le sont sur une base irrégulière en raison du travail ou des études des parents (1,2 %).
- Au Québec, un peu moins des trois quarts des enfants de moins de cinq ans gardés sur une base régulière, tous motifs confondus, le sont dans des services de garde à 7 \$ (73,2 %).
- Parmi les enfants se faisant garder sur une base régulière tous motifs ou sur une base irrégulière pour le travail ou les études, environ 7 sur 10 sont gardés dans des services de garde à 7 \$ (70,6 %).

Intérêt à utiliser des services de garde à 7 \$

- Les parents seraient enclins à recourir, de façon régulière, à des services de garde à 7 \$ pour leur enfant avant son entrée à l'école :
 - chez environ 63 % des enfants qui ne faisaient pas l'objet d'une garde régulière et ne fréquentant pas la maternelle au moment de l'enquête (63,2 %);
 - chez environ 49 % des enfants qui se faisaient garder sur base régulière dans un autre mode que les services de garde à 7 \$ au moment de l'enquête et ne fréquentant pas la maternelle (48,7 %).

Présence d'un enfant sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$

- Environ 30 % des familles utilisatrices des services de garde sur une base régulière ou enclines à utiliser des services de garde à 7 \$ ont au moins un enfant inscrit sur une liste d'attente pour un service de garde à 7 \$ (30,3 %), et cette pratique semble plus fréquente dans les familles :

- de la région de Montréal (36,2 %) et de la Capitale-Nationale (35,2 %);
 - de la zone urbaine des régions (32,0 %);
 - biparentales (31,0 %);
 - où les deux conjoints (ou le parent en situation monoparentale) sont nés à l'extérieur du Canada (40,7 %);
 - où l'un des conjoints (ou les deux ou le parent en situation monoparentale) ne travaille ni n'étudie (44,3 % et 37,8 %).
- Parmi tous les enfants inscrits sur au moins une liste d'attente d'un service de garde à 7 \$:
 - environ 55 % sont gardés régulièrement en raison du travail, des études ou pour un autre motif (en service de garde à 7 \$: 36,2 % et en service de garde autre qu'à 7 \$: 21,6 %);
 - environ 42 % ne se font pas garder sur une base régulière (42,2 %).
 - Le nombre d'enfants inscrits sur au moins une liste d'attente est estimé à :
 - 91 329 parmi tous les enfants visés par l'enquête;
 - 58 115 parmi les enfants ne bénéficiant pas des services à 7 \$.
 - Le nombre estimé d'enfants inscrits sur une seule ou plusieurs listes d'attente d'un service de garde à 7 \$ diminue avec l'âge de l'enfant, que ce soit parmi tous les enfants visés par l'enquête ou ceux qui ne bénéficient pas régulièrement des services à 7 \$.